

**AMEN TRESOR SICAV
ETATS FINANCIERS**

TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-2007

**AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 Mars 2007**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers de la société AMEN TRESOR SICAV arrêtés au 31 Mars 2007. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société AMEN TRESOR SICAV arrêtée au 31 Mars 2007 en conformité avec le système comptable des entreprises.

Les emplois en titres SICAV, bons de trésor et obligations représentent 37,89% de l'actif au 31 Mars 2007, constituant ainsi un non respect de la limite minimale de 50% prévue par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

Les emplois en disponibilités et les dépôts à terme représentent 47,46% de l'actif au 31 Mars 2007, constituant ainsi un dépassement par rapport à la limite de 20% prévue par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

Jelil BOURAOUI

Tunis, le 27 Avril 2007

**SICAV AMEN TRESOR
Bilan arrêté au 31 mars 2007
(En Dinars Tunisiens)**

	Notes	31/03/2007	31/12/2006
ACTIFS			
Portefeuille-titres	3.1	6 270 483	6 734 621
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		507 872	522 952
Obligations et valeurs assimilées		5 762 611	6 211 669
Placements monétaires et disponibilités		10 280 796	4 613 218
Placements monétaires	3.2	2 426 039	2 278 898
Disponibilités	3.3	7 854 757	2 334 320
TOTAL ACTIFS		16 551 279	11 347 839
PASSIFS			
Opérateurs créditeurs		9 881	6 280
Créditeurs divers		1 836	1 298
TOTAL PASSIFS		11 717	7 578
Capital	3.4	16 351 382	10 960 467
Sommes distribuables		188 180	379 794
Sommes distribuables exercices antérieurs		35	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours	3.5	188 145	379 794
ACTIF NET		16 539 562	11 340 261
TOTAL PASSIFS ET ACTIF NET		16 551 279	11 347 839

SICAV AMEN TRESOR**Etat de résultat arrêté au 31/03/2007**

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Note	Période 01/01/2007 31/03/2007	Période 01/10/2006 31/12/2006	Période 01/01/2006 31/12/2006
Revenus du portefeuille-titres	3.1	97 629	78 408	130 404
Revenus des placements monétaires	3.2	88 892	38 969	107 221
Total des revenus de placements		186 521	117 377	237 625
Charges de gestion des placements	3.6	<24 207>	<16 658>	<32 129>
Revenus Nets des placements		162 314	100 719	205 496
Autres charges	3.7	<3 824>	<2 601>	<5 235>
RESULTAT D'EXPLOITATION		158 490	98 118	200 261
Régularisation du résultat d'exploitation		29 655	90 452	179 533
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	3.5	188 145	188 570	379 794
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<29 655>	<90 452>	<179 533>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		<15 080>	<4 804>	4 796
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		-	10 827	10 827
Frais de négociation		<88>	<263>	<678>
Résultat non distribuable		<15 168>	5 760	14 945
RESULTAT NET DE LA PERIODE		143 322	103 878	215 206

SICAV AMEN TRESOR**Etat de variation de l'actif net**

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Période 01/01/2007 31/03/2007	Période 01/10/2006 31/12/2006	Période 01/01/2006 31/12/2006
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	143 322	103 878	215 206
Résultat d'exploitation	158 490	98 118	200 261
Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres	<15 080>	<4 804>	4 796
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres	-	10 827	10 827
Frais de négociation de titres	<88>	<263>	<678>
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	<560 659>	-	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	5 616 638	3 068 590	10 125 055
Souscriptions			
- Capital	7 924 452	3 714 500	14 785 100
- Régularisation des sommes non distribuables	1 116	34 465	130 182
- Régularisation des sommes distribuables	302 075	112 563	283 124
Rachat			
- Capital	<2 519 328>	<763 800>	<4 928 300>
- Régularisation des sommes non distribuables	<156>	<7 027>	<41 460>
- Régularisation des sommes distribuables	<91 521>	<22 111>	<103 591>
VARIATION DE L'ACTIF NET	5 199 301	3 172 468	10 340 261
ACTIF NET			
En début de période	11 340 261	8 167 793	1 000 000
En fin de période	16 539 562	11 340 261	11 340 261
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	108 568	79 061	10 000
En fin de période	162 108	108 568	108 568
VALEUR LIQUIDATIVE	102,028	104,453	104,453
TAUX DE RENDEMENT	4,42%	4,43%	4,41%

TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-2007

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

AMEN TRESOR SICAV est une SICAV obligataire constituée le 21 décembre 2005 et entrée en exploitation le 10 mai 2006. Les états financiers arrêtés au 31-03-2007 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché à la date du 31-03-2007 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

Les placements monétaires sont constitués de comptes courants à terme et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-03-2007 d'actions, d'obligations et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Actions et valeurs assimilées	(1)	507 872
Obligations	(2)	4 818 132
Bons de trésor assimilables	(3)	944 479
Total		6 270 483

Le détail de ces valeurs est présenté ci après :

(1) Actions et valeurs assimilées :

Désignation	Quantité	Prix de revient Net	Valeur au 31-03-07	% Actif Net
Action SICAV (AMEN PREMIERE)	4 990	518 156	507 872	3,07

(2) Obligations

Désignation	Quantité	Prix de revient Net	Valeur au 31-03-07	% Actif Net
AB 2006	6 000	600 000	605 098	3,66
AMEN LEASE 2001 B	25 000	1 250 000	1 295 660	7,83
ATL 2006/1	5 500	550 000	572 722	3,46
BTKD 2006	10 000	1 000 000	1 014 248	6,13
EL WIFECK 2006	1 000	100 000	103 918	0,63
MOURADI PALACE 2005 B	1 000	100 000	104 017	0,63
MOURADI PALACE 2005 A	1 000	100 000	104 017	0,63
TUNISIE LEASING 2006-1	5 000	500 000	509 760	3,08
UNIFACTOR 2006	5 000	500 000	508 692	3,08
Total		4 700 000	4 818 132	29,13

(3) BTA:

Désignation	Quantité	Prix de revient Net	Valeur au 31-07-07	% Actif Net
-------------	----------	---------------------	--------------------	-------------

Désignation	Quantité	Prix de revient Net	Valeur au 31-07-07	% Actif Net
BTA090714	800	906 000	944 479	5,71
Total		906 000	944 479	5,71

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-01-07 au 31-03-07
Revenus des obligations	60 515
Dividendes	20 259
Revenus des BTA	16 855
Total	97 629

3.2- Placements monétaires et revenus y afférents

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/03/2007 à 2 426 039 DT et s'analyse comme suit :

Desig	Date souscription	Date échéance	Montant	Avaliseur	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% Actif Net
BIT	23/03/07	17/03/08	1 500 000	CIL	71 119	1 428 881	1 430 556	8,65
BIT	20/03/07	29/04/07	1 000 000	ELECTR OSTAR	6 437	993 563	995 483	6,02
Total							2 426 039	14,67

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-01-07 au 31-03-07
Placement en compte courant à terme	63 283
Billets de trésorerie	24 697
Certificat de dépôt	-
Compte rémunéré	912
Total	88 892

3.3 Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2007 à 7 854 757 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Placements en compte courant à terme	7 521 000	7 575 869	45,8
Liquidités et équivalents de liquidités		278 888	1,69
Total		7 854 757	47,49

Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Montant en dinars	Taux Brut
PLACT010309	AMEN BANK	1 244 831	5,7700%
PLACT020209	AMEN BANK	120 889	5,8300%
PLACT040109	AMEN BANK	454 848	5,6500%
PLACT070309	AMEN BANK	170 534	5,7500%
PLACT080209	AMEN BANK	130 855	5,7700%
PLACT080209A	AMEN BANK	60 395	5,7700%
PLACT090209	AMEN BANK	100 645	5,7700%
PLACT130309	AMEN BANK	120 287	5,7500%
PLACT141208	AMEN BANK	810 699	5,6500%

PLACT150309	AMEN BANK	150 321	5,7500%
PLACT160209	AMEN BANK	1 176 511	5,7700%
PLACT210209	AMEN BANK	351 726	5,7700%
PLACT211208	AMEN BANK	188 326	5,6500%
PLACT220309	AMEN BANK	150 189	5,7500%
PLACT221208	AMEN BANK	354 334	5,6500%
PLACT230109	AMEN BANK	65 565	5,8300%
PLACT230209	AMEN BANK	150 702	5,7700%
PLACT240109	AMEN BANK	50 428	5,8300%
PLACT251208	AMEN BANK	70 841	5,6500%
PLACT260109	AMEN BANK	504 153	5,8300%
PLACT260209	AMEN BANK	80 344	5,7700%
PLACT280109	AMEN BANK	806 440	5,8300%
PLACT300109	AMEN BANK	100 779	5,8300%
PLACT310109	AMEN BANK	161 227	5,8300%
Total		7 575 869	

3.4 Capital

Le capital se détaille comme suit :

Capital social en début de période	10 960 467	
Souscriptions	7 924 452	
Rachats	<2 519 328	>
Frais de négociation	< 89	>
VDE sur titres OPCVM	<10 284	>
Plus ou moins value reportée sur titres OPCVM	< 4 796	>
Régul sommes non distribuables (souscriptions)	1 116	
Régul sommes non distribuables (rachat)	<156	>
Total	16 351 382	

La variation de l'Actif Net de la période allant du 01/01/2007 au 31/03/2007 s'élève à 5 199 301 DT.
Le nombre de titres d'AMEN TRESOR SICAV au 31/03/2007 est de 162 108 contre 108 568 au 31/12/2006.
Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-06	86
Nombre d'actionnaires entrants	101
Nombre d'actionnaires sortants	<36>
Nombre d'actionnaires au 31-03-07	151

3.5 Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 31/03/2007 s'élèvent à 188 145 dinars et se détaillent comme suit :

	Exercice clos
	le 31-03-07
Résultat d'exploitation	158 490
Régularisation du résultat d'exploitation	29 655
Total :	188 145

3.6- Charges de gestion

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues par AMEN TRESOR SICAV avec AMEN INVEST.

3.7- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires figure aussi au niveau de cette rubrique.